

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

## RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2015/10-A/2**  
25 septembre 2015  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2015 – RWANDA 200744

### Assistance alimentaire et nutritionnelle pour les réfugiés et les rapatriés

Nombre de bénéficiaires	93 900
Durée du projet	2 ans (1 <sup>er</sup> janvier 2015–31 décembre 2016)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	16 676 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Produits alimentaires et coûts connexes	14 571 487
Transferts de type monétaire et coûts connexes	11 369 363
Coût total pour le PAM	35 149 325

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

---

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Mme V. Guarnieri  
Directrice régionale  
Afrique orientale et centrale  
Courriel: [valerie.guarnieri@wfp.org](mailto:valerie.guarnieri@wfp.org)

M. J. De Margerie  
Directeur de pays  
Courriel: [jean-pierre.demargerie@wfp.org](mailto:jean-pierre.demargerie@wfp.org)

## RÉSUMÉ

1. Le PAM vient en aide à 73 000 réfugiés originaires de République démocratique du Congo, installés dans cinq camps de réfugiés au Rwanda. Il y a eu deux grandes vagues de réfugiés, la plupart ayant fui le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo en 1995–1996, et 30 000 autres personnes ayant tenté d'échapper à l'insécurité croissante en 2012 et 2013.
2. Le conflit insoluble dans l'est de la République démocratique du Congo rendant improbable tout rapatriement majeur dans les deux années à venir, les réfugiés vont continuer de devoir compter sur l'aide internationale pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. La mission d'évaluation de 2014, menée conjointement par le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a établi que les ménages réfugiés tirent 79 pour cent de leur revenu de l'aide du PAM et n'ont que peu de possibilités de trouver d'autres sources de revenu.
3. Fin 2014, 20 000 réfugiés rwandais environ avaient regagné le Rwanda à partir de pays voisins, après la mise en œuvre en juin 2013 de la stratégie de solutions générales destinées aux réfugiés rwandais ayant fui leur pays entre 1959 et 1998. Le PAM fournira une assistance pendant six mois aux personnes retournant chez elles, en vue de faciliter leur réintégration.
4. La stratégie qui sous-tend cette intervention est le fruit de consultations avec le Gouvernement rwandais, les organismes des Nations Unies, les partenaires coopérants et les bénéficiaires. Les recommandations et les analyses issues d'évaluations et d'enquêtes récentes ont été prises en compte. Cette intervention vise principalement à:
  - répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations réfugiées et rapatriées;
  - traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois;
  - prévenir la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois;
  - prévenir la malnutrition tout en améliorant l'adhésion aux protocoles médicamenteux chez les personnes vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral, ainsi que chez les patients atteints de tuberculose;
  - améliorer l'accès à l'éducation et aux installations sanitaires ainsi que leur qualité dans les camps de réfugiés;
  - élargir l'utilisation des transferts monétaires dans le cadre de l'assistance alimentaire; et
  - accroître l'autonomie des réfugiés.
5. Compte tenu du succès du programme pilote de transferts monétaires mis en place dans le camp de Gihembe, cette modalité sera étendue à deux autres camps. Une évaluation externe du programme pilote en juin 2014 a conclu que les transferts monétaires contribuaient à accroître l'efficacité, l'efficience et la viabilité des programmes. Parmi les bénéfices escomptés figuraient l'amélioration de la diversité des apports alimentaires des réfugiés et l'obtention de meilleurs résultats en termes de protection qu'avec l'assistance en nature; les transferts monétaires sont en outre largement préférés par les bénéficiaires. À mesure que le PAM et ses partenaires étofferont leur expérience et leurs capacités, le recours à des bons électroniques sera envisagé, afin d'offrir des possibilités de subsistance à certains groupes de producteurs.

6. Cette intervention va dans le sens des piliers 1 (Zéro enfant de moins de deux ans souffrant d'un retard de croissance) et 2 (100 pour cent d'accès à une alimentation adéquate toute l'année) du Défi Faim zéro. Elle contribue par ailleurs à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 (Éliminer l'extrême pauvreté et la faim), 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous), 4 (Réduire la mortalité infantile et post-infantile) et 5 (Améliorer la santé maternelle).